

# Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques

## Personnel visé :

Toutes les personnes ayant reçu une base en relation d'aide dans leur formation et qui, dans leurs fonctions, ont un rôle et une responsabilité dans l'évaluation de la personne en détresse ou suicidaire.

## DATES ET ENDROITS :

VOIR LE CALENDRIER

## FORMATION ACCRÉDITÉE :

OUI (2 UEC)

## HORAIRE :

8 h 30 à 16 h 30

## POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Pour le volet clinique, veuillez communiquer avec M. Jocelyn Deblois au 418-774-3304, poste 32517

Pour la logistique, veuillez communiquer avec Jacynthe Vigneault au Service du développement des compétences (SDC) au 418-774-3304, poste 33556

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches est heureux de vous offrir l'opportunité de former vos intervenants à la formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques ». Celle-ci sera offerte à plusieurs reprises sur le territoire de la région 12 au cours de la prochaine année. Prendre note qu'à compter du **1<sup>er</sup> avril 2019**, un montant de 160,00\$ (Taxes incluses) par participant vous sera facturé afin de couvrir les frais de nos formateurs et du matériel pédagogique.

Pour chacune de ces formations, 4 places seront réservées à nos partenaires externes. Pour la sélection des participants, nous fonctionnerons à tour de rôle afin d'assurer une équité entre chacun de nos partenaires.

## INSCRIPTION

Veuillez répondre par courriel à M Jocelyn Deblois à l'adresse courriel ci-dessous :

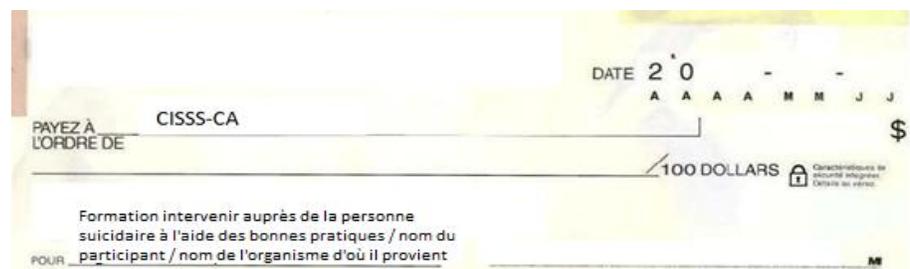
[jocelyn.deblois.csssbeauce@sss.gouv.qc.ca](mailto:jocelyn.deblois.csssbeauce@sss.gouv.qc.ca)

SVP, bien vouloir nous préciser les informations suivantes :

- Prénom et nom de l'intervenant (e) à former
- Fonction de l'intervenant (e) ou profession
- Adresse courriel de l'intervenant (e)
- Nom de l'organisme externe
- Date à laquelle vous souhaitez inscrire l'intervenant (e)

De plus, vous devrez faire suivre votre chèque de 160,00\$ à l'ordre du CISSS-CA (voir adresse postale ci-dessous), à l'attention de Mme Jacynthe Vigneault en mentionnant dans l'espace « pour » formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques » ainsi que le nom du participant et de l'organisme d'où provient le participant.

Exemple :



## Adresse postale :

### Jacynthe Vigneault

Technicienne en administration

DRHCAJ – Service du développement des compétences (SDC)

253, route 108, Beauceville (Québec) G5X 2Z3

Tél.: 418 774-3304 poste 33556

## OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Cette formation d'une durée de 21 heures permet à l'intervenant de développer les compétences spécifiques à une intervention complète et adaptée auprès de la personne suicidaire telles que :

- Accueillir et créer l'alliance
- Repérer la personne vulnérable au suicide
- Vérifier la présence d'idées suicidaires
- Explorer brièvement la situation
- Explorer les critères d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire
- Travailler l'ambivalence et le repositionnement
- Convenir d'un plan d'action
- Estimer la dangerosité et conclure en sécurité
- Faciliter l'accès au suivi et aux services
- Offrir un suivi de courte durée et offrir un suivi étroit

## MODALITÉS :

- Chaque participant devra obligatoirement avoir complété le questionnaire suivant, et ce, un minimum de deux (2) semaines avant la formation [Questionnaire | Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques](#).
- Les participants devront prévoir un repas pour ces journées de formation;
- Les participants devront assister aux trois (3) journées de formation pour l'obtention de leur certification.